

Belvaux/Sanem, le 06 mars 2024

## **AVIS AU PUBLIC**

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail en date du 22 février 2024, réf N° 3A/2024/0218/174, la société

## SARL DML SERVICES

a eu l'autorisation pour l'exploitation d'un appareil de levage mobile à équipement interchangeable de la marque SUNWARD, du type SWE 155UF-ZPB, avec le numéro de construction SWE155UF-ZBP00137.

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du 06 mars 2024 au 15 avril 2024 inclus.

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

La secrétaire, empêchée, la secrétaire adjointe

Tamara Duschène

Manon Greven

Pour le Collège des bourgmestre et échevins, la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz